



Commission Service des aînés Sessions mars 2015

Témoignage de Sœur Marie-Madeleine POUIVET

Marie-Madeleine POUIVET, Petites Sœurs de St François, responsable d'une communauté de 30 sœurs au sein de la Résidence Saint François, EHPAD de 80 lits, située à Angers dans le Département du Maine-et-Loire.

Historique

Avant de devenir Maison de Retraite en 2002, la Résidence St François était la Maison Mère des Petites Sœurs de St François d'Assise.

Confrontée, comme beaucoup de Congrégations en France, au grand âge de ses membres et à une plus grande dépendance d'un certain nombre d'entre eux, les locaux de la Maison Mère n'étant plus adaptée, d'importants travaux de rénovation et de mises aux normes ont été réalisés.

La Maison de Retraite – organisation & fonctionnement

La Maison de Retraite reconnue en 2002, accueille alors des sœurs (66 à l'époque), des prêtres diocésains et des résidents laïcs ; ce choix d'accueillir des laïcs a été fait dès le départ afin de garder le caractère missionnaire de la vie des Petites Sœurs.

La Direction de la Maison de Retraite est confiée à une sœur, puis à une Directrice laïc très en phase avec l'esprit de la maison. La gestion est assurée par une association porteuse des mêmes valeurs humaines, spirituelles et économiques que celles portées par la Congrégation. Le Conseil d'administration est composé des sœurs du Conseil Général et d'administrateurs laïcs.

Evolution de la gestion

Après huit ans de fonctionnement, devant la complexité de la gestion, l'évolution des lois et en particulier la mise en place des Agences Régionales de la Santé, avec l'obligation de regroupement d'établissements, la question de la gestion de la Maison de Retraite s'est posée.

Le Conseil Général de la Congrégation en accord avec l'association gestionnaire, a mené une réflexion et entrepris de multiples démarches pour transférer la gestion de la Maison de Retraite St François, celle-ci étant l'unique EHPAD géré par l'Association, la Congrégation n'ayant pas d'œuvre propre.

Finalement la « Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité » a été retenue.

Pourquoi ce choix ?

- Fondation privée à but non lucratif,
- reconnue d'utilité publique,
- portant le souci des personnes fragiles
- prise en compte de l'histoire de la Congrégation, de l'Esprit de nos fondateurs.

Ce choix nous permettra, nous l'espérons, d'assurer la pérennité de la Maison de Retraite Saint François, tant dans sa gestion que dans le maintien de ses valeurs propres.

La gestion de l'EHPAD est assurée par cet organisme depuis 2012.

La perspective de ce changement de gestion, dont le cheminement a été expliqué au fur et à mesure de l'avancée, a provoqué une appréhension, voir une certaine peur chez les résidents et en particulier chez les Petites Sœurs. Celles-ci pourtant ont vécu bien des mutations depuis 20 ans et montré une réelle capacité d'adaptation.

Convention de partenariat

Avant la prise de gestion, une convention de partenariat a été établie entre la Fondation et la Congrégation. Ce document fondamental fait référence pour la vie au quotidien dans l'EHPAD.

En effet, dans cette convention, outre les précisions concernant l'administration et les valeurs humaines, est noté l'aspect particulier de l'Etablissement.

- La spiritualité franciscaine que nous souhaitons vivre et maintenir au sein de l'EHPAD, en fidélité à nos origines – Esprit qui se traduit par des relations fraternelles entre nous et avec tous, les résidents et leurs familles.
- L'accueil de personnes à faibles revenus, la maison étant habilitée à l'Aide Sociale pour l'ensemble de ses lits.

Autres points importants de la convention :

- La prise en compte de la vie communautaire des sœurs au sein de l'EHPAD, avec le respect de son fonctionnement propre et la mise à disposition de locaux : bureaux ; salle de communauté ; chapelle.
- La priorité donnée à la Congrégation à chaque chambre qui se libère dans la Maison de Retraite. Et aussi ententes entre la maison et la congrégation pour des réunions de congrégations plus particulières

Depuis son ouverture jusqu'à ce jour, la connotation religieuse est très marquée dans l'Etablissement, du fait de la présence d'une communauté, de frères capucins et de prêtres diocésains (si besoin plus médicalisés y compris pour des prêtres diocésains) ; des résidents font le choix de ce lieu à cause de la dimension spirituelle qui s'y vit.

Au service de la communauté de 30 sœurs, une équipe de 3 sœurs dont je fais partie, assure l'animation spirituelle, l'accompagnement, la gestion et le rôle de famille près des professionnels. Dans ce service, l'équipe est secondée par des sœurs bénévoles des fraternités environnantes, c'est une volonté de la congrégation. Les petites communautés satellites assurent les services du quotidien et des bénévoles laïques aident surtout le dimanche.

Une aumônerie active et reconnue de l'EHPAD joue également un rôle complémentaire au côté des professionnels dans l'accompagnement des résidents et de leurs familles.

Dès le départ, nous avons senti de la part des administrateurs et de la Direction, respect et prise en compte de nos valeurs, mais aussi un désir de comprendre le caractère particulier de la vie religieuse et le sens que nous donnons à notre présence en EHPAD.

Nous avons beaucoup dialogué tant en interpersonnel que lors des réunions auxquelles nous participons ; cela a été renouvelé avec le changement d'administrateurs. Les échanges ont été bénéfiques et ils ont favorisés une meilleure compréhension de part et d'autre.

Nous participons aux instances prévues par la réglementation. Nous avons besoin aussi de bien comprendre le fonctionnement de l'EHPAD, les impératifs réglementaires ; là encore le dialogue est prioritaire.

L'orientation prise pour la gestion de la Résidence St François correspond aujourd'hui à ce que nous vivons. Comment exercer une vigilance pour que l'esprit franciscain reconnu dans la maison puisse demeurer dans l'avenir ?

Ma Congrégation a fait le choix de nommer une équipe de Petites sœurs pour accompagner les aînées à cette étape de leur vie. Vivre ce service au sein d'un EHPAD, parmi tous les résidents, donne une dimension particulière à notre mission.

En conclusion, je vous livre un passage d'une lettre du président du Conseil de la Vie Sociale adressée aux membres du conseil de vie sociale de l'établissement donc par eux aux résidents de la maison... Cela nous fait croire encore plus à notre mission :

« Vous savez comme moi, je pense, combien la Résidence Saint François est un lieu d'accueil, d'hébergement et de soins de qualité... »

... J'adresse un merci tout particulier aux Sœurs, qui, en toute discrétion et simplicité donnent à notre Résidence, l'esprit qui est le sien, fait de qualité d'accueil, de liens et de chaleur humaine. C'est l'esprit de famille qui règne à la Résidence St François. »

Madeleine POUIVET